

Contrat de Prestations Intégrées

Réseau de Chaleur Monplaisir

2020/2046



Rapport Annuel Du Déléguataire

Année 2024

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DU PRESTATAIRE	4
1.1	ENTITE JURIDIQUE.....	4
1.2	COMPOSITION DU CAPITAL	4
1.3	STRUCTURE DE L'ACTIVITE RESEAUX DE CHALEUR ALTER SERVICES	4
2	RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL.....	5
3	PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU	6
4	LA RIGUEUR CLIMATIQUE	7
5	APPROVISIONNEMENT EN BIOMASSE	8
5.1	QUANTITE ET TYPOLOGIE DE LA BIOMASSE	8
5.2	PERIMETRE D'APPROVISIONNEMENT.....	9
5.3	SUIVI PRODUCTION DES CENDRES ET TRAITEMENT DES CENDRES	9
6	MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2	10
7	LA CHALEUR : ENTREES / SORTIES ET VENTES	11
7.1	RENDEMENTS ET PERFORMANCES ENERGETIQUES.....	11
7.2	PERFORMANCES ELECTRIQUES ET APPOINTS D'EAU	11
7.3	DENSITE THERMIQUE DU RESEAU DE CHALEUR	12
8	POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON	13
9	QUALITE DE SERVICE / RELATION ABONNES	14
9.1	QUALITE DE SERVICE.....	14
9.2	LES ACTIONS ENGAGEES ENVERS LES ABONNES ET LES USAGERS	15
9.3	VIGILANCE CONSOMMATIONS DES ABONNES	15
9.4	RELATIONS COMMERCIALES ENGAGEES ET ABOUTIES.....	16
10	CONTRÔLES REGLEMENTAIRES	17
11	ÉVOLUTION DES MOYENS HUMAINS	18
11.1	TEMPS PASSE.....	18
11.2	CLAUDE D'INSERTION	18
12	TRAVAUX DE LA DELEGATION	19
12.1	SUIVI TECHNIQUE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT	19
12.2	SUIVI FINANCIER DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT.....	19
12.3	INVESTISSEMENT DU DELEGATAIRE	19
13	GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT	20
14	ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA MISSION	21
14.1	COMPTE-RENDU FINANCIER DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC	21
14.2	SUBVENTIONS	22
14.3	RELATIONS FINANCIERES AVEC LA COLLECTIVITE	23
14.4	COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2025	24
14.5	POLITIQUE TARIFAIRE DE L'EXERCICE	25
14.6	POLITIQUE TARIFAIRE POUR LES LOGEMENTS « HORS ALH INDIVIDUELS »	26
14.7	POLITIQUE TARIFAIRE POUR LES LOGEMENTS ALH INDIVIDUELS.....	26
15	ELEMENTS PREVISIONNELS	27
15.1	ADAPTATION DES MISSIONS	27
15.2	PROPOSITION DU DELEGATAIRE EN MATIERE.....	27

15.3	BUDGET(S) PREVISIONNEL(S) CORRIGE(S) AVEC LE MEME NIVEAU DE DETAIL QUE CELUI DE L'EXERCICE CLOS.....	27
	ANNEXE 1 - PERIMETRE DU CONTRAT DE PRESTATIONS DU RESEAU DE CHALEUR DE MONPLAISIR	29
	ANNEXE 2 – LISTE DES SOUS-STATIONS	30
	ANNEXE 3 – LIVRAISONS DE BOIS	31
	ANNEXE 4 : BILAN CONSOMMATIONS SOUS-STATIONS	32
	ANNEXE 5 – BILAN CHIFFRE D’AFFAIRES SOUS-STATIONS.....	33
	ANNEXE 6 – COMPTE D’EXPLOITATION 2024 ET PREVISIONNEL 2025.....	34

1 PRESENTATION DU PRESTATAIRE

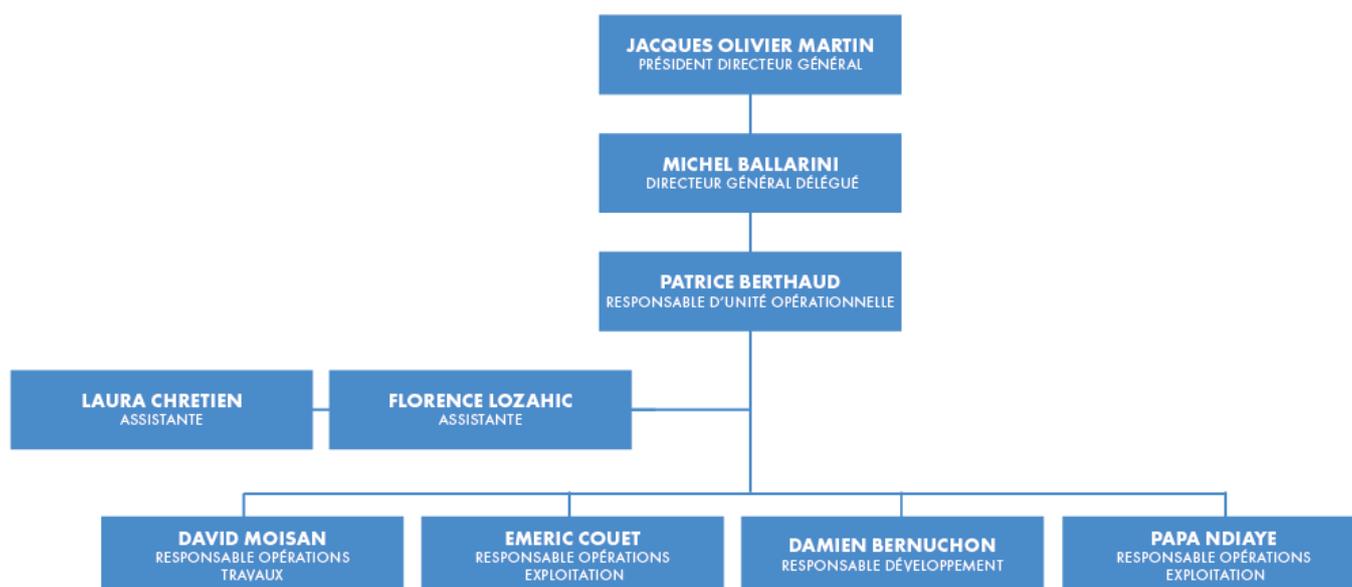
1.1 Entité juridique

Nom	ALTER SERVICES
Statut juridique	Société Publique Locale (SPL)
Objet	Pour le compte de ses actionnaires, et dans leurs périmètres géographiques : <ul style="list-style-type: none">• Etudier et entreprendre des opérations de construction de toute nature,• Exploiter tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.
Domaine d'activité	L'exploitation et la gestion des biens, des services et des équipements liés au service public : <ul style="list-style-type: none">• Des réseaux de chaleur urbains

1.2 Composition du capital

	Capital € au 31/12/2024	% du Capital
Angers Loire Métropole	3 325 229 €	70%
Ville d'Angers	1 425 098 €	30%
	4 750 327 €	100%

1.3 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services



2 RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL

FORME JURIDIQUE	<p>Contrat de Prestations Intégrées sous forme de concession</p> <p><i>Confié par délibération du Conseil Communautaire d'Angers Loire Métropole du 14 septembre 2020</i></p>
MISSIONS	<p>Conception, construction, rénovation, développement, commercialisation, gestion et exploitation de la chaufferie centrale et du réseau de chaleur du quartier de Monplaisir permettant d'assurer la distribution du chauffage et la préparation de l'eau chaude sanitaire.</p>
PRESTATIONS A ASSURER	<ul style="list-style-type: none"> • La construction de la chaufferie centrale, du réseau de chaleur et des sous-stations. • La production, la distribution d'énergie thermique à partir de la chaufferie centrale. • La vente d'énergie, la commercialisation et la gestion des abonnés publics et privés, en veillant à la continuité de service de fourniture de chaleur et à l'information des abonnés et des usagers sur la vie du réseau
DUREE DE LA CONCESSION	<p>Du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2046 soit 26 ans</p>
PERIMETRE	<p>Défini en <u>annexe 1</u> du présent rapport</p>
DONNEES DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • 8 km de réseau (dont 1,3 km existant) • 15 nouvelles sous-stations identifiées • 1 chaufferie : 5,6 MW Bois +11 MW gaz à construire • 25 GWh de besoins énergétiques identifiés • Investissements prévisionnels de 14,3 M€

3 PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU

Au 31 décembre 2024, les caractéristiques du réseau sont les suivantes :

PRODUCTION

- **Chaufferie Principale**

2 Chaudières GAZ 4 MW et 7 MW
2 Chaudières BOIS 4,2 MW et 1,3 MW

- **Achat de la chaleur produite depuis la chaufferie Podeliha boulevard Schumann :**
(Déconnexion de la chaufferie Schumann au 31/09/2024)
1,2 MWth cogénération gaz

DISTRIBUTION

1 réseau primaire 8082 mL de réseau

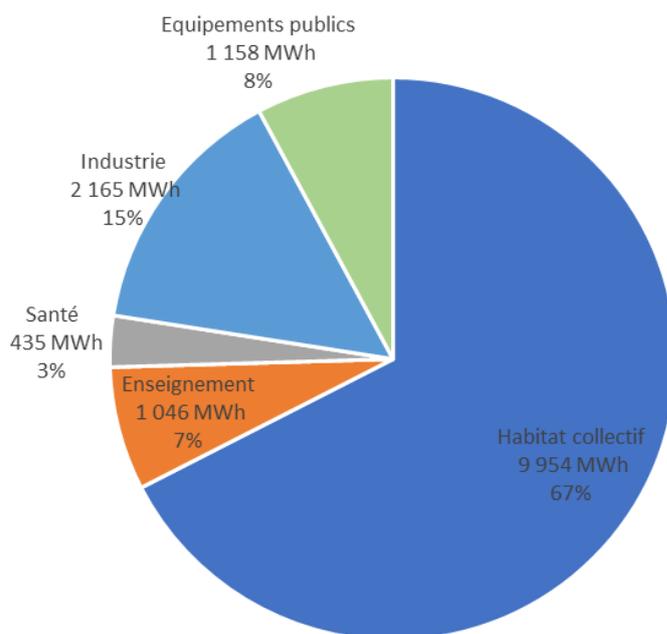
USAGE

28 points de livraisons

La liste complète des sous-stations figure en annexe 2 du présent rapport. L'usage de chaleur pour 2024 est réparti comme suit :

RESEAU DE CHALEUR MONPLAISIR	DONNEES TECHNIQUES 2024
Nombre de Sous-Stations	28
Longueur de réseau	8,082 km
Nombre de Logements raccordés	1 419

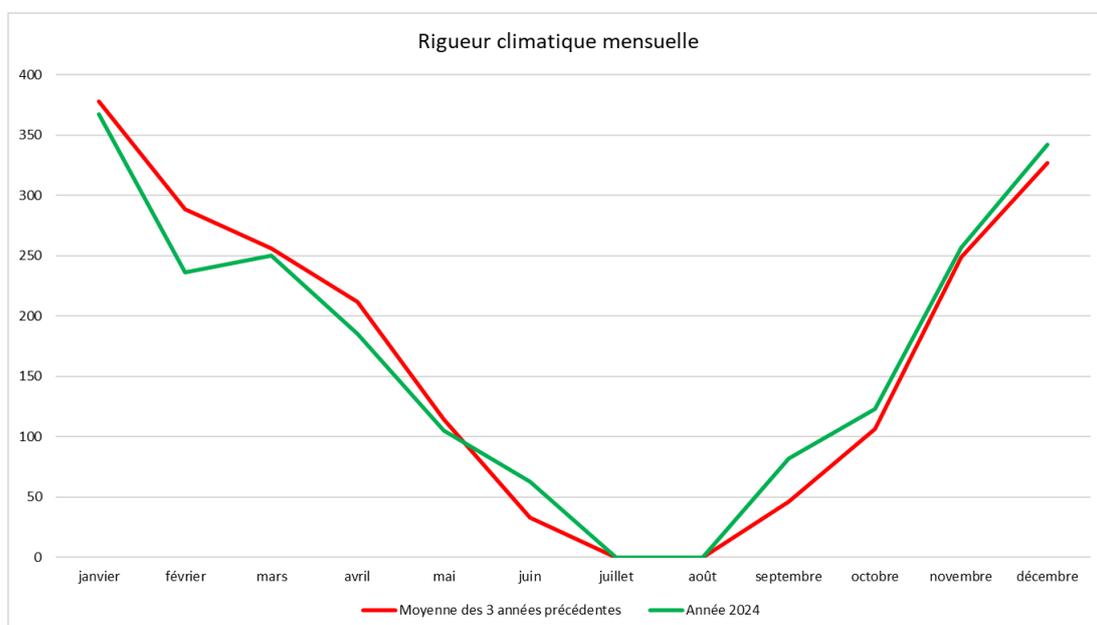
Typologie des points de livraison :



4 LA RIGUEUR CLIMATIQUE

Pour l'année 2024, la rigueur climatique s'établit à 2 010 DJU base 18 deg. C (source Costic station météo Beaucouzé - Angers). Il s'agit d'une année qui suit la tendance des 3 années précédentes, (2012 DJU annuel sur la moyenne des 3 années précédentes).

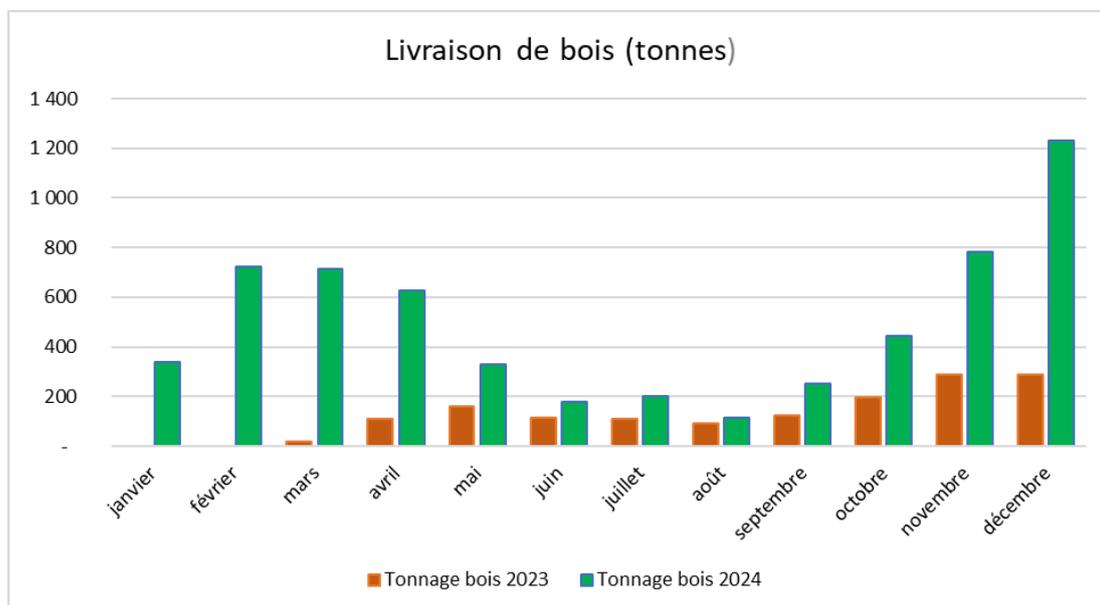
Les valeurs DJU mensuelles s'établissent comme suit :



5 APPROVISIONNEMENT EN BIOMASSE

5.1 Quantité et typologie de la biomasse

Il a été livré 5 931 tonnes de biomasse en 2024, réparties en 229 livraisons, soit une moyenne de 25,89 tonnes par livraison.



L'approvisionnement en plaquettes forestières représente 70% de l'usage total de biomasse, les 30% restant sont livrés en plaquette bocagère.

L'humidité moyenne relevée est de 41%, avec un PCI moyen de 2 696 kWh/tonnes.

La catégorie de l'approvisionnement bois est la suivante :

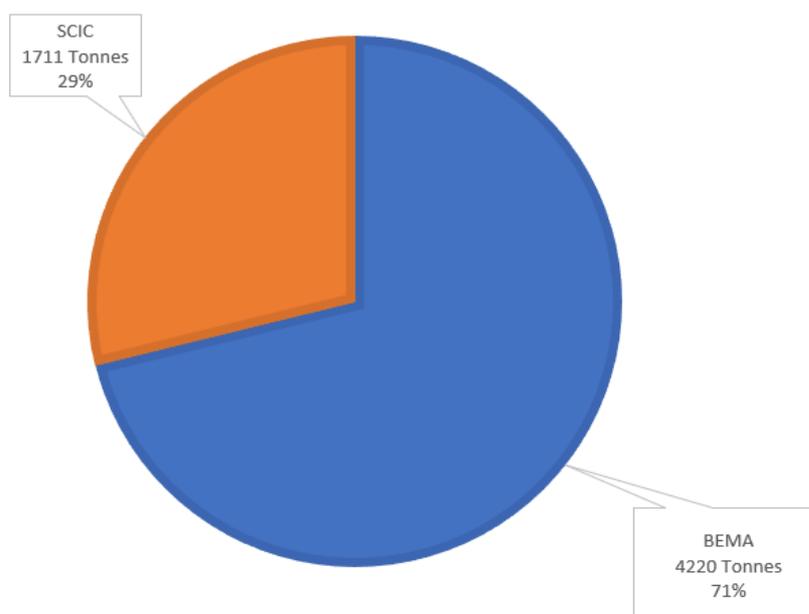
Combustible biomasse	Tonnage 2024	%
Catégorie 1 - PFA		
Plaquettes forestières et assimilées	5 931	100%
Catégorie 2 - CIB		
Connexes de sous-produits de l'industrie de première transformation du bois		0%
Catégorie 3 - BFVBD		
Bois fin de vie et bois déchets		0%
Catégorie 4 - GR		
Granulés		0%
TOTAL	5 931	100%

5.2 Périmètre d'approvisionnement

Zone d'approvisionnement	Dpt	RCU Monplaisir janvier au 31 Décembre 2024	
		Tonnage	%
Loire Atlantique	44	416	7,0%
Maine et Loire	49	3 885	66%
Mayenne	53	100	2%
Sarthe	72	875	15%
Vendée	85	26	0%
Ille et Vilaines	35	0	0%
Indre et Loire	37	260	4%
Loir et Cher	41	27	0%
Vienne	86	103	2%
Deux-Sèvres	79	238	4%
Livraison >100km	3		
Camions	229		
TOTAL		5 931	100%

La distance moyenne de livraison est **de 39 km**. La distance maximale des 100 km entre la chaufferie et le lieu d'approvisionnement a été dépassées pour 3 livraisons.

L'exploitant a utilisé 2 fournisseurs différents au cours de l'année 2024 :



5.3 Suivi production des cendres et traitement des cendres

Le taux de cendres résultant est de 1,9 % du tonnage bois entrant.

Dans le détail, l'enlèvement des cendres humides a été réalisé sur 13 bennes au cours de 2024, totalisant 112,14 tonnes. Les cendres ont été valorisées sur la plateforme de compostage de COUTANT BALOGE dans le Maine-EtLoire.

L'enlèvement des cendres sèches totalise 3,46 tonnes. Ces cendres sont parties en enfouissement technique.

6 MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2

Les données annuelles sont les suivantes :

Mois	Livraison gaz MWh PCI	Utilisation bois MWh PCI	Chaleur Chaufferie Schumann MWh	Production Chaudières gaz MWh	Production chaudières bois MWh	Mixité du bois %
Janv-24	2 506	858	337	2 121	711	22,4%
Févr-24	576	1 951	4	484	1 458	74,9%
Mars-24	352	1 759	-	307	1 540	83,4%
Avr-24	249	1 752	-	214	1 318	86,0%
Mai-24	65	902	-	51	748	93,6%
Juin-24	20	514	0	12	512	97,7%
Juil-24	25	591	-	19	520	96,5%
Août-24	123	382	-	105	334	76,1%
Sept-24	42	776	-	35	551	94,0%
Oct-24	37	1 247	-	34	958	96,6%
Nov-24	395	2 068	-	369	1 700	82,2%
Déc-24	116	3 117	-	100	2 776	96,5%
Total	4 505	15 918	342	3 851	13 126	75,8%

Pour l'année 2024, la mixité énergétique ENR est de 75,8%.

Le contenu CO₂ carbone 2024 s'établit à 93 g CO₂ACV/kWh.

La valeur est en-dessous de la moyenne nationale : 113 g CO₂ACV/kWh d'après la publication de l'enquête annuelle 2023 FEDENE SNCU sur les réseaux de chaleur et froid urbains.

Le démarrage de la chaudière bois de 4,2 MW a eu lieu en février 2024. La mixité 2024 est impactée par une consommation de gaz importante en janvier.

L'émission de carbone correspondante est de 1 307 tonnes.

L'utilisation des énergies renouvelables sur le réseau de Monplaisir a permis d'éviter 3 343 tonnes de CO₂ sur l'année 2024, soit l'équivalent de 2984 voitures essence en classe C parcourant 8 000 kms/an.

7 LA CHALEUR : ENTREES / SORTIES ET VENTES

7.1 Rendements et performances énergétiques

Les données énergétiques pour 2024 sont les suivantes :

Mois	Entrée Chaufferie MWh PCI	Import de Chaleur Schuman MWh	Sortie Chaufferie MWh	Livraison Chaleur MWh	Pertes Réseau MWh	Pertes Réseau %	Rendement Chaufferie Monplaisir en %	Rendement Réseau en %
Janv-24	3 364	337	2 879	2 924	292	9%	85,6%	90,9%
Févr-24	2 527	4	2 068	1 846	226	11%	81,8%	89,1%
Mars-24	2 111	-	1 906	1 684	222	12%	90,3%	88,4%
Avr-24	2 001	-	1 574	1 332	242	15%	78,6%	84,7%
Mai-24	967	-	799	632	167	21%	82,6%	79,1%
Juin-24	534	0	512	347	165	32%	95,9%	67,9%
Juil-24	615	-	514	340	174	34%	83,5%	66,1%
Août-24	504	-	445	289	156	35%	88,2%	64,9%
Sept-24	818	-	573	399	174	30%	70,1%	69,6%
Oct-24	1 285	-	985	759	226	23%	76,7%	77,1%
Nov-24	2 462	-	2 090	1 895	195	9%	84,9%	90,7%
Déc-24	3 233	-	2 913	2 308	605	21%	90,1%	79,2%

TOTAL	20 423	342	17 257	14 757	2 842	16%	84,5%	83,8%
-------	--------	-----	--------	--------	-------	-----	-------	--------------

La chaufferie utilise 20 423 MWh PCI d'énergie pour produire 17 257 MWh en sortie chaufferie, ce qui a permis de fournir 14 757 MWh utile aux sous-stations du réseau.

Le rendement de la chaufferie de Monplaisir est de 84,5 %, et celui du réseau de distribution de 83,8 %.

7.2 Performances électriques et appoints d'eau

Les performances électriques s'évaluent à 24,04 kWh élec/MWhu contre 31,64 kWh/MWhu en 2023. Cette performance est caractéristique des chaufferies de ce type.

Mai à Décembre 2023	Janvier à Décembre 2024
31,64 kWh/MWhu	24,04 kWh/MWhu
159 990 kWh elec	354 854 kWh elec

Electricité	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Année
2023 (KWh)	0	0	0	13675	11996	11347	12483	15396	16106	27822	32952	31888	173665
2024 (KWh)	42187	38974	41643	37931	26009	20879	20259	14829	15512	23551	34012	39068	354854

L'appoint d'eau annuel sur le réseau s'établit à 722 m³, soit 48 litres/MWhu. L'exploitant a réalisé des purges régulières du réseau selon les préconisations du traiteur d'eau afin de garantir des paramètres de qualité d'eau conformes.

Les consommations mensuelles d'eau sont données en m³ dans le tableau suivant :

Appoint d'eau	JANV	FÉVR	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC	Année
2023 (m³)	5	0	39	31	83	5	45	15	11	0	47	42	323
2024 (m³)	14	32	15	4	16	2	1	2	10	179	120	327	722

7.3 Densité thermique du réseau de chaleur

En 2024, la densité thermique s'établit à 1,83 MWhu/ml, contre 1,12 MWhu/ml en 2023. Il s'agit d'une bonne densité thermique. Les travaux de développement du réseau de Monplaisir sont toujours en cours, la densité va donc évoluer favorablement.

2023	2024
1,12 MWhu/ml	1,83 MWhu/ml

8 POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

Voici une synthèse des points marquants identifiés par l'exploitant DALKIA et ALTER SERVICES lors de la conduite de la chaufferie et du réseau de chaleur :

En Chaufferie :

- Mise en service de la chaudière bois 4,2 MW en Février 2024
- Contrôles de performance des générateurs gaz et de la petite chaudière bois
- Mise en place de limiteurs de charge sur les chaudières Weiss
- Arrêt technique d'une journée pour maintenance du poste haute tension
- Chute de pression RCU et arrêt de production suite à une intervention d'Engie dans la chaufferie Schumann le 23/09/2024
- Mise en place d'analyseurs de poussières sur chaque chaudière, avec remontée des informations sur la GTC
- Contrôle ICPE

Réseau et sous-stations :

- Prise en charge des sous-stations Europe 1, Bat U, Bat L, Bat VW, Résidence Les Moulins, Résidence Le Chatelet.

9 QUALITE DE SERVICE / RELATION ABONNES

9.1 Qualité de service

L'année 2024 n'a connu aucune interruption d'insuffisance de fourniture de chaleur chez les 28 abonnés. Une suspension provisoire du service a été programmée pour l'entretien annuel du poste de livraison électrique de la chaufferie.

Le taux de service est donc de 100%.

Aucune réclamation formelle sur la qualité du service n'a été enregistrée pendant l'année 2024.

Le paiement des factures par les abonnés conventionnels ne pose pas de problème : pas de refus de paiement. Il y a parfois des retards ponctuels sur paiement, tous liés à des retards dans le traitement administratif des factures émises.

Concernant les abonnés individuels ALH

Contractualisation des abonnés individuels ALH au 31 Décembre 2024 : 90%

Au 31 décembre 2024 il reste 44 appartements non liés à un contrat de fourniture de chaleur sur les 439 appartements.

- Il y a 387 abonnés facturés à fin Décembre 2024

Le suivi des premières contractualisations au 31/12/2024 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Bâtiment	Nombre de logements	Logements contractualisés	Logements non contractualisés	Taux de contractualisation
A	27	27	0	100,00%
B1	14	14	0	100,00%
B2	28	25	3	89,29%
C	20	19	1	95,00%
D	60	54	6	90,00%
E	30	25	5	83,33%
S	40	32	8	80,00%
R	20	17	3	85,00%
H	30	30	0	100,00%
G	30	27	3	90,00%
F	30	27	3	90,00%
U	30	27	3	90,00%
L	40	34	6	85,00%
V	32	29	3	90,63%
W	8	8	0	100,00%
Total	439	395	44	89,98%

9.2 Les actions engagées envers les abonnés et les usagers

Une campagne de collecte des rapports d'analyse d'eau du réseau secondaire a été lancée en fin 2024.

Un processus sera présenté à la collectivité courant 2025 afin de régulariser la contractualisation des locataires individuels des bâtiments ALH, qui pose actuellement des difficultés.

9.3 Vigilance consommations des abonnés

Les consommations de chaleur observées pour les 28 sous-stations ne révèlent aucune anomalie de consommation de chaleur.

Toutefois, dans le cadre de la mise en place des raccordements d'abonnés individuels de la résidence Monplaisir d'Angers Loire Habitat, ALTER SERVICES mène un suivi précis des performances des réseaux secondaires entre les sous-stations et les logements des locataires.

SST	Bâtiment	Consommation du bâtiment (MWh)	Consommation totale des Logements (MWh)	Rendement
30	RS ALH Individuels	518	453	87%
31	A ALH Individuels	344	296	86%
32	GH ALH Individuels	479	422	88%
33	F ALH Individuels	267	235	88%
34	BCD ALH Individuels	917	819	89%
35	E ALH Individuels	255	229	90%
37	VW ALH Individuels	77	63	82%
38	L ALH Individuels	134	110	82%
39	U ALH Individuels	118	86	73%
	Total	3110	2713	87%

Les rendements des bâtiments U, L, VW ne sont pas représentatifs d'une année complète. Ces bâtiments ont été raccordés dans la 2^{ème} partie de l'année 2024.

9.4 Relations commerciales engagées et abouties

Liste des sous-stations raccordées en 2024 :

N°	Site	Typologie	Nb de lgts	URF	Raccordement
23	Europe 1 - Plot ALH	Habitat collectif	60	295	14/05/2024
37	Résidence Monplaisir VW ALH Individuels	Habitat collectif	40		15/10/2024
38	Résidence Monplaisir L ALH Individuels	Habitat collectif	40		03/07/2024
39	Résidence Monplaisir U ALH Individuels	Habitat collectif	30		13/05/2024
53	22 rue Lucien Bejeau Le Chatelet	Habitat collectif	16	110	17/10/2024
65	ADOMA - Résidence Les Moulins	Habitat collectif	148	295	18/07/2024

Vous trouverez ci-dessous le tableau des prospects :

N°	Site	Typologie	URF	Besoin chaleur MWh	Raccordement
56	Résidence Harmattan	Habitat collectif	260	389	2025
66	Résidence les cèdres rue de la Chalouère	Habitat collectif	190	307	2025
67	Résidence Grand Nozé	Habitat collectif	970	1 592	2025
60	Résidence Hauts Pasteur	Habitat collectif	515	815	2025
5	Résidences Audace - Frange Kalouguines Sud	Habitat collectif	90	141	2026
24	Europe 2 - Podeliha / Résidence Impulsion	Habitat collectif	110	250	2026
36	Résidence ALH Collectif - ILT - 1 Sq Lyautay	Habitat collectif	75	126	2026
50	Résidence ALH Collectif - 2 Rue Lucien Bejeau	Habitat collectif	165	251	2026
51	Résidence ALH Collectif - 20 Bd Dunant	Habitat collectif	145	231	2026
52	Résidence ALH Collectif - 22-30 Bd Dunant	Habitat collectif	195	308	2026
54	Résidence ALH Collectif - 1 Rue Lézin Goyer	Habitat collectif	135	214	2026
55	Résidence ALH Collectif - 42 Square Touraine	Habitat collectif	185	287	2026
61	Résidence ALH Collectif - Briollay Demoisellerie	Habitat collectif	180	308	2026
6	Compagnons du Devoir	Enseignement	335	541	2027

10 CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

La synthèse des contrôles réglementaires réalisés sur l'exercice 2024 sur le réseau de chaleur de Monplaisir est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Contrôle	Fréquence	Année de contrôle	Conformités C/NC	Observations
Contrôle des rejets atmosphériques	1 an	2024	C	
Contrôle des rejets aqueux	1 an	2024	C	
Vérification disconnecteur	1 an	2024	C	
Vérification foudre	2 ans	2024	C	
Vérification des installations électriques	1 an	2024	C	
Contrôle système de détection gaz	1 an	2024	C	
Contrôle de la détection incendie	1 an	2024	C	
Contrôle des extincteurs	1 an	2024	C	

En Octobre 2024, Socotec a réalisé le contrôle ICPE de la chaufferie de Monplaisir.

Des non-conformités majeures ont été relevées sur le rapport :

3 non-conformités concernent des absences de mesures sur les rejets atmosphériques.

Une non-conformité concerne la non-présentation de l'étude préalable d'épandage.

Un échéancier de mise en conformité a été transmis à Socotec le 08/01/2025.

Un contrôle complémentaire sera réalisé avant le 30/10/2025 afin de lever les non-conformités majeures.

Alter possède l'ensemble des rapports permettant la levée des non-conformités.

11 ÉVOLUTION DES MOYENS HUMAINS

11.1 Temps passé

ALTER a géré le réseau de chaleur de Monplaisir avec :

- 0,6 ETP pour l'exploitation
- 0,2 ETP pour la part commercialisation
- 0,1 ETP pour la part travaux

Soit un total de 0,9 ETP pour Alter Services

DALKIA a consacré en 2024 à l'exploitation de la chaufferie et du réseau, le temps suivant :

- 0,3 ETP Responsable Réseaux de chaleur Angers
- 2 ETP Technicien de Maintenance

2,3 ETP pour l'exploitant

11.2 Clause d'insertion

DALKIA a eu 1 alternant technicien en insertion en 2024.

Pour un total de 1770 heures dont 609 heures de formation

DALKIA a fait appel à une entreprise de réinsertion professionnelle pour les prestations d'entretien des parties communes et l'entretien des espaces verts

- 90 h travaillées sur 2024 pour les espaces verts
- 167,25 h travaillées sur 2024 pour les parties communes

12 TRAVAUX DE LA DELEGATION

12.1 Suivi technique du programme d'investissement

En 2024, les sous-stations ALH U, L, VW, Europe 1, Résidence Les Moulins, Résidence Le Chatelet ont été mises en service. Il n'y a pas eu de travaux structurant sur la chaufferie ou le réseau.

12.2 Suivi financier du programme d'investissement

Au 31 décembre 2024, les dépenses d'investissements constatées sont :

	Montants constatés au 31/12/24
Chaufferie	7 148 077 €
Terrassement VRD	628 132 €
Gros œuvre et second œuvre	2 969 507 €
Chaufferie biomasse / convoyage biomasse	1 986 438 €
Hydraulique / chaufferie Gaz	787 233 €
Fumisterie	248 200 €
Electricité / contrôle commande	439 845 €
Mesures en continu	88 721 €
Réseau de chaleur et sous-stations	6 172 964 €
Lot 1 - Terrassement	2 729 967 €
Lot 2 - Tuyauterie	2 490 143 €
Lot 3 - Sous stations	952 854 €
Etudes, ingénierie, divers	1 407 434 €
Maitrise d'Ouvrage et AMO	453 694 €
Maitrise d'Œuvre	699 009 €
Autres études	45 490 €
CSPS et contrôle technique	49 350 €
Assurances chantier	129 495 €
Frais divers	30 397 €
Frais financiers	9 093 €
	14 737 568 €

Ces montants sont donnés en €HT.

Le détail est transmis sous format électronique à Angers Loire Métropole de façon séparée.

12.3 Investissement du délégataire

Pour 2025, il est prévu de raccorder d'autres bâtiments : le foyer harmattan, les résidences Grand Nozé, Les Cèdres et Hauts Pasteur.

13 GROS ENTRETIEN ET RENOUELEMENT

Pour le compte GER du contrat de prestations intégrées, Alter Services bénéficie des redevances de R2.3 des abonnés, suivant la répartition des Unités de Répartition Forfaitaire (URF).

Le tableau suivant récapitule les recettes, les dépenses et le solde de GER :

Année	URF	Tarif unitaire R2.3	Recettes R2.3 perçues	Dépenses au titre du GER	Solde GER en sur l'année	Solde GER cumulé en fin d'année
		€ HT/ URF	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
2021	965	14,40 €	13 896 €	- €	13 896 €	13 896 €
2022	1 006	14,82 €	14 911 €	- €	14 911 €	28 807 €
2023	4 698	15,95 €	74 917 €	- €	74 917 €	103 724 €
2024	8 243	16,44 €	135 531 €	23 979 €	111 552 €	215 276 €

Au 31 décembre 2024, Alter Services dispose d'un solde positif de 215 276 € HT pour réaliser des travaux de GER.

Le détail des travaux de gros entretien et renouvellement pour 2024 est détaillé ci-après :

Année	Nature des travaux	Chaufferie			Réseaux	SST	Total HT
		Biomasse	Gaz	Equipements chaufferie			
2024	Fiche N°1 Stock V2V sous station et chaufferie pour urgence			2 015,30 €			2 015,30 €
2024	Fiche N°2 Stock pièces chaudière bois WEISS chaufferie Monplaisir	7 177,24 €					7 177,24 €
2024	Fiche N°3 Fourniture de 3 passerelles de communication TCP/RTU			1 733,10 €			1 733,10 €
2024	Fiche N°4 Remplacement du VESDA silo Bois Chaufferie RCU Monplaisir			6 097,48 €			6 097,48 €
2024	Fiche N°5 Pieces détachées bruleur Gaz 4 Mw et 7 Mw Chaufferie Monplaisir		6 955,52 €				6 955,52 €
TOTAL des dépense GER 2024		7 177,24	6 955,52	9 845,88	0,00	0,00	23 978,64
		30%	29%	41%	0%	0%	100%

14 ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA MISSION

14.1 Compte-rendu financier de la délégation de service public

Le compte de résultat au 31 décembre 2024 est présenté en annexe 5 (détaillé) du présent rapport.

Le résultat pour l'exercice 2024 de l'activité Réseau de Chaleur de Monplaisir est négatif de – 474 597 €.

À comparer au budget 2024 (- 254 200 €), au résultat 2023 (- 640 151€)

Le résultat 2024 prend en compte, pour 2024, la livraison de nouvelles sous-stations et de nouveaux raccordements.

Il se décompose ainsi :

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits de l'exercice 2024 pour l'activité s'élèvent à 1 947 905 €.

Budget 2024 : 2 186 K€ / Réalisé 2023 : 1 118 K€

Le chiffre d'affaires 2024 prend en compte essentiellement :

- ~ La vente de chaleur aux abonnés pour :
 - 678 141 € au titre de R1 dont 351 516 € de R1 biomasse et 326 626 € de R1 gaz,
 - 762 768 € au titre de R2 dont 150 207€ de R2.1 (électricité de fonctionnement), 388 010€ de R2.2 (exploitation, maintenance et gestion), 135 529€ de R2.3 (gros entretien et renouvellement) et 89 023 € de R2.4 (investissement)
 - 297 008 € au titre des recettes spécifique ALH secondaire dont 230 073€ de R1 et 66 936€ de R2
- ~ Une contribution de la collectivité pour 19 755 € qui vise à compenser des charges de fonctionnement liées aux contraintes particulières du service public imposées par la collectivité pour la gestion des 439 logements individuels Angers Loire Habitat
- ~ Un calcul analytique du temps passés du personnel de l'activité affecté à la réalisation du réseau de chaleur de Monplaisir pour 24 715 €
- ~ La quote-part des droits de raccordement auprès des abonnés pour 32 782 €
- ~ La refacturation d'achats d'énergies auprès de Soccram pour 131 812€
- ~ Le versement d'une indemnité de gestion bouclier tarifaire pour 924 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de l'exercice 2024 pour l'activité s'élèvent à 2 551 023 €.

Budget 2024 : 2 636 K€ / Réalisé 2023 : 1 861 K€

Elles prennent en compte les charges principales suivantes :

- L'achat de combustibles (R1) pour 1 004 875 €
- L'achat d'électricité (R2.1) pour 95 631 €
- Les charges de personnel pour 64 457 €

- Les services extérieurs (dont exploitant) pour 606 593 €
- Le coût des assurances pour 39 686 €
- La taxe foncière et la CFE pour 36 000 €
- Les frais généraux pour 61 715 €
- La redevance à verser à ALM dans le cadre du contrat pour 27 695 €
- Les dotations aux amortissements (droit d'entrée) pour 462 822 €, plus 89 100 € de redevance de provisions
- Les dépenses de gros entretiens et renouvellement pour 62 451 €

L'écart par rapport au budget s'explique principalement par une baisse des ventes de chaleur du fait du décalage en 2025 de la livraison de certaines sous-stations. Cette baisse entraîne une diminution corrélative des achats de bois et d'électricité. Par ailleurs, les charges de personnel, les dotations aux amortissements et provisions, ainsi que les charges communes, se révèlent inférieures aux prévisions budgétaires, et ce malgré une hausse de la sous-traitance due au report de paiement de factures datant de 2023.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Il s'établit à – 603 K€

Budget 2024 : - 450 K€

Réalisé 2023 : - 743 K€

RESULTAT FINANCIER

Il s'établit à -161 K€

Budget 2024 : - 156 K€

Réalisé 2023 : - 96 K€

Le résultat financier est lié aux charges financières sur emprunts pour le financement du réseau.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

Il s'établit à + 290 K€

Budget 2024 : + 352 K€

Réalisé 2023 : +199 K€

Le résultat exceptionnel est lié à l'intégration d'une quote-part des subventions perçues au résultat.

14.2 Subventions

- ADEME – Montant total : 8 500 000€

Au 31 décembre 2024, il reste à percevoir 5 721 437,40 €.

- ANRU – Montant total : 506 622,81 €

Au 31 décembre 2024, il reste à percevoir 202 649,13€.

14.3 Relations financières avec la Collectivité

Le financement de l'opération est basé sur :

- 2 emprunts long terme,
- 1 emprunt relais subvention.

Garantie d'emprunt Long Terme

Au 31 décembre 2024, les 2 emprunts ont été débloqués.

	Capital initial	CRD au 31/12/2024	Taux de garanti	Montant garanti	Garant
Emprunt Caisse des dépôts et consignations	2.500.000 €	2 297 182 €	80%	1 837 746 €	ALM
Emprunt La Banque Postale	2.500.000 €	2 276 297 €	80%	1 821 038 €	ALM

Emprunt relais subvention

	Capital initial	CRD au 31/12/2024
Emprunt La Banque Postale	7.500.000 €	5 721 437,40 €

Redevance versée à la Collectivité

La redevance versée à la collectivité pour l'occupation du domaine public est de 27 695 € pour la part fixe.

Il n'y a pas de part variable puisque la marge brute réalisée cumulée est négative au 31 décembre 2024.

14.4 Compte de résultat prévisionnel 2025

Le résultat prévisionnel pour l'exercice 2025 du Réseau de Chaleur Monplaisir est de – 242 700 €.

Il se décompose ainsi :

Produits d'exploitation : 2 380 K€ pour 1 948 K€ au résultat 2024

Charges d'exploitation : 2 315 K€ pour 2 551 K€ au résultat 2024

Soit

- Un résultat d'exploitation de + 64 K€ pour - 603 K€ au résultat 2024
- Un résultat financier de - 307 K€ pour – 1 61 K€ au résultat 2024. Ce résultat correspond aux charges d'intérêts sur emprunts liées aux financements pour la réalisation du réseau de chaleur.
- Un résultat exceptionnel de 0 pour + 290 K€ au résultat 2024 lié à la subvention d'investissement qui est basculé en produit d'exploitation à compter de 2025 selon l'application du règlement n°2022-06 de l'Autorité des normes comptables entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

L'exercice 2025 prend en compte les abonnés raccordés au cours de l'exercice 2024 et les nouveaux abonnés raccordés au fur et à mesure de l'année 2025.

Afin de comparer les montants sur les différents postes de produits et de charges entre les exercices 2024 et 2025, le budget prévisionnel prend en compte :

- Les produits d'exploitation prennent en compte principalement l'augmentation des ventes de chaleur du réseau avec les nouveaux abonnés, des droits de raccordements, aux temps passés du personnel de l'activité Energie affectés au contrat, à la contribution financière d'Angers Loire Métropole pour l'exploitation du Réseau et la subvention d'investissement.
- Les charges d'exploitation prévisionnelles prennent en compte principalement la diminution de l'achat de chaleur et électricité, de la maintenance, les charges du personnel, les impôts (CFE 16 K€ et foncier 20 K€), les frais généraux, les travaux liés au gros entretien sur le réseau, les redevances versées au délégant et aux droits d'entrée sur le réseau, aux provisions liées aux créances impayées

14.5 Politique tarifaire de l'exercice

Les tarifs de vente de chaleur sont fixés annuellement par année calendaire. Ils évoluent selon des indexations prévues dans les documents contractuels.

	Indice 0	2022	2023	2024
R1 Bois € /MWh	32,08	32,091	36,643	37,736
Prix achat bois	24,84	23,3	28,37	29,22
R1 Gaz € / MWh	54,67	96,051	178,162	140,259
Prix Achat gaz	41,18	72,35	134,2	105,65
R2.1 €/URF	6	9,789	12,37	18,223
Prix achat électricité	90	146,83	185,53	273,34
R2.2 €/URF	31,05	40,408	49,77	47,07
FSD1	124,1	161,5	198,9	188,2
R2.3 €/URF	14,4	14,816	15,95	16,44
BT40	110,7	113,9	122,6	126,4
R2.4 €/URF	10,8	10,8	10,8	10,8
R1 € /MWh	36,60 €	44,88 €	64,95 €	58,24 €
R2 €/URF	62,25 €	75,81 €	88,89 €	92,53 €

Le prix moyen du MWh de chaleur est :

- **2022** **98,35 €/MWh HT**
- **2023** **139,79 €/MWh HT**
- **2024** **123,73 €/MWh HT**

Il y a 9 bâtiments du bailleur social ALH (439 logements) pour lesquels Alter Services exploite la distribution de chaleur sur la partie secondaire. Une part de ce service inclut notamment la vente de chaleur aux particuliers occupant chaque logement.

Pour ces abonnés particuliers, le système de tarification est le suivant en 2024 :

PRESTATION DE FOURNITURE DE CHALEUR	TARIF - du 01/01/2024 au 31/12/2024
Abonnement annuel	Logement T2 = 126,01€ TTC /an Logement T3 = 168,98€ TTC /an Logement T4/T5 = 224,55€ TTC /an
Consommation	0,0946 € TTC/kWh

14.6 Politique tarifaire pour les logements « hors ALH individuels »

Le réseau de chaleur de Monplaisir alimente 980 logements « hors individuels ALH » répartis entre les logements sociaux et des copropriétés.

Le réseau a fourni 6 844 MWh, aux logements représentant 4 703 URF, pour un coût total de 833 785 € HT.

Ce qui se traduit par un coût de chaleur de 121,82 €HT/MWh ou 128,52 €TTC/MWh pour les logements.

Le prix moyen de chauffage pour un logement est de 897,59 €TTC par an.

14.7 Politique tarifaire pour les logements ALH individuels

Le coût total facturé pour l'ensemble des logements individuels ALH s'élève à 292 523 € TTC.

La quantité totale d'énergie livrée est de 2 714 MWh.

Une analyse du coût moyen de la chaleur a été réalisée sur 329 appartements ayant bénéficié de la fourniture pendant une année complète :

La consommation moyenne de chaleur est de 7 460 kWh/appartement

Le coût moyen de la chaleur est de 907 € TTC par appartement (ECS + chauffage)

Ce tarif est similaire à celui d'un logement conventionnel du réseau de chaleur de Monplaisir

À titre de comparaison, si les appartements étaient encore chauffés au gaz :

- Le coût moyen serait de 1 128 € TTC pour le chauffage et l'eau chaude
- 92 € TTC supplémentaires pour la cuisson au gaz

En 2024, l'économie moyenne réalisée avec le réseau de chaleur par rapport à une chaudière gaz individuelle est de :

- 80 € TTC si les usagers conservent la cuisson au gaz
- 178 € TTC s'ils utilisent l'électricité pour la cuisson

15 ELEMENTS PREVISIONNELS

15.1 Adaptation des missions

Sans objet.

15.2 Proposition du délégataire en matière

- **de stratégie commerciale et notamment d'évolution de la grille tarifaire de l'énergie calorifique et indexation**

La grille tarifaire de chaleur aux abonnés suit les indexations prévues dans le cadre du Contrat de Prestations Intégrées et il n'y a pas d'évolution prévue dans la méthode de calcul des tarifs appliqués.

- **d'économies notamment par des mesures d'exploitation d'utilisation d'autres énergies**

Sans objet.

15.3 Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos

Voir compte de résultat en annexe 6 du présent rapport et le point 14.4 du présent rapport

ANNEXES

Annexe 1 - Périmètre du contrat de prestations du réseau de chaleur de Monplaisir



Annexe 2 – Liste des sous-stations

Référence SST	Abonné	Nom Sous-station	URF	Puissance kW
1a	PODELIHA	Les Kalouguines	270	238
1b	PODELIHA	Les Kalouguines	165	165
1c	PODELIHA	Les Kalouguines	210	214
1d	PODELIHA	Les Kalouguines	285	315
2	Ville d'Angers	Piscine Monplaisir	470	592
3	SCANIA Production SAS	SCANIA	1430	3200
20	Ville d'Angers	Bibliothèque et Dion des Bâtiments (ex FJT)	40	200
21	Ville d'Angers	Maison pour Tous Monplaisir	160	170
22	Ville d'Angers	Gymnase Monplaisir	200	770
23	Angers Loire Habitat	Europe 1	295	460
30	Angers Loire Habitat	Bât. R/S (ALH individuels)		455
31	Angers Loire Habitat	Bât. A/B1 (ALH individuels)		280
32	Angers Loire Habitat	Bât. G/H (ALH individuels)		222
33	Angers Loire Habitat	Bât. F (ALH individuels)		212
34	Angers Loire Habitat	Bât. B2/C/D (ALH individuels)		715
35	Angers Loire Habitat	Bât. E (ALH individuels)		415
37	Angers Loire Habitat	Résidence Monplaisir VW ALH Individuels		275
38	Angers Loire Habitat	Résidence Monplaisir L ALH Individuels		275
39	Angers Loire Habitat	Résidence Monplaisir U ALH Individuels		235
41	Ville d'Angers	GS Voltaire	275	440
53	Immo de France	Résidence Bejeau	110	225
58	LOGIOUEST	Terrasses Ile de France	400	450
65	ADOMA	ADOMA - Résidence Les Moulins	295	243
70	PODELIHA	Résidence Schuman	1280	1200
71	PODELIHA	Résidence Gabriel Baron	1750	1000
72	Ville d'Angers	GS Paul Valéry	155	200
73	CCAS	Résidence autonome Corbeille d'Argent	350	168
74	Cité scolaire Mounier-Lurçat	Cité Scolaire Mounier-Lurçat	460	700
		Total	8600	

Annexe 3 – Livraisons de bois

Le suivi des livraisons de bois 2024 est inséré dans le fichier Excel joint au rapport annuel.

Annexe 4 : Bilan consommations sous-stations

N° Installation	Bâtiment	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Total 2024 livré
		MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh	MWh
1a	Kalouguines A	78	54	51	45	17	7	9	6	8	24	50	55	404
1b	Kalouguines B	66	47	49	39	14	7	7	6	8	24	50	49	366
1c	Kalouguines C	99	67	61	55	18	9	10	8	10	32	68	75	512
1d	Kalouguines D	111	76	74	66	25	14	13	11	14	27	74	83	587
2	Piscine Monplaisir	76	59	70	61	40	33	23	19	38	46	64	66	595
3	SCANIA	653	360	280	162	11	0	0	0	0	27	273	400	2165
20	Bibliothèque	27	17	15	10	1	0	0	0	0	0	18	22	109
21	Maison Pour Tous	46	28	29	21	5	0	0	0	0	11	30	36	206
22	Salle Monplaisir	57	32	19	13	10	8	9	6	7	8	30	46	246
23	Europe 1	0	0	0	0	2	4	6	6	8	10	29	41	106
30	RS ALH Individuels	90	59	55	46	29	22	21	16	24	30	58	68	518
31	A ALH Individuels	62	38	35	11	39	16	15	13	14	20	38	43	344
32	GH ALH Individuels	85	57	51	40	26	20	19	16	22	29	53	61	479
33	F ALH Individuels	45	32	27	24	17	11	11	8	13	16	29	35	267
34	BCD ALH Individuels	156	104	98	84	53	40	36	28	40	53	102	123	917
35	E ALH Individuels	44	29	27	23	14	11	10	9	12	14	29	33	255
37	VW ALH Individuels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	34	41	77
38	L ALH Individuels	0	0	0	0	0	0	10	14	18	19	34	39	134
39	U ALH Individuels	0	0	0	0	6	11	12	11	9	14	26	29	118
41	GS Voltaire	46	29	23	10	1	0	0	0	0	2	21	35	167
53	Résidence Bejeau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	17	17	37
58	Les terrasses d'île de France	114	85	83	79	26	14	14	11	14	35	63	79	616
65	ADOMA - Résidence Les Moulins	0	0	0	0	0	0	4	14	12	35	46	52	163
70	VDL Bât bas 1 et 2 ; Tour les Pavots	361	240	236	204	114	54	54	40	58	97	233	288	1979
71	TA Bâtiments bas et Tour Gabriel Baron	414	236	237	206	118	48	49	40	56	130	252	288	2074
72	GS Paul Valery	73	45	41	27	2	0	0	0	0	2	33	43	266
73	Résidence Corbeille d'Argent	73	57	50	45	28	16	8	7	12	29	53	57	435
74	Lycée/Collège Mounier / Lurçat	146	97	72	64	18	2	0	0	2	20	88	104	613
	TOTAL	2924	1846	1684	1332	632	347	340	289	399	759	1895	2308	14757

Annexe 5 – Bilan chiffre d'affaires sous-stations

N° Installation	Batiment	URF Facturé	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	AVOIR 2024	Total 2024
1a	Kalouguines A	270	6 915,8 €	5 449,3 €	5 263,2 €	4 873,7 €	3 106,9 €	2 516,3 €	2 640,4 €	2 454,3 €	2 578,4 €	3 570,9 €	5 183,8 €	5 494,0 €	- 1 532,6 €	48 514,4 €
1b	Kalouguines B	165	5 385,3 €	4 185,5 €	4 289,8 €	3 689,9 €	2 148,9 €	1 706,6 €	1 706,6 €	1 644,6 €	1 768,7 €	2 761,2 €	4 374,1 €	4 312,1 €	- 1 388,5 €	36 584,8 €
1c	Kalouguines C	210	7 736,0 €	5 773,3 €	5 430,8 €	5 018,3 €	2 749,0 €	2 177,7 €	2 239,7 €	2 115,7 €	2 239,7 €	3 604,5 €	5 837,8 €	6 272,0 €	- 1 942,4 €	49 252,1 €
1d	Kalouguines D	285	9 083,6 €	6 895,7 €	6 767,9 €	6 279,7 €	3 736,2 €	3 066,2 €	3 004,2 €	2 880,1 €	3 066,2 €	3 872,7 €	6 788,3 €	7 346,7 €	- 2 227,0 €	60 560,5 €
2	Piscine Monplaisir	470	8 401,1 €	7 268,9 €	7 956,3 €	7 407,3 €	6 133,1 €	5 671,5 €	5 051,2 €	4 803,0 €	5 981,7 €	6 478,0 €	7 594,6 €	7 718,7 €	- 2 261,0 €	78 204,2 €
3	SCANIA	1430	51 536,1 €	33 341,3 €	28 384,7 €	21 045,9 €	11 709,7 €	11 027,3 €	11 027,3 €	11 027,3 €	11 027,3 €	12 702,2 €	27 714,7 €	35 841,3 €	- 8 213,1 €	258 171,9 €
20	Bibliothèque	40	2 045,4 €	1 344,4 €	1 225,3 €	899,0 €	370,5 €	308,5 €	308,5 €	308,5 €	308,5 €	308,5 €	1 425,1 €	1 673,2 €	- 417,4 €	10 108,0 €
21	Maison Pour Tous	160	4 104,8 €	2 980,1 €	3 006,2 €	2 536,6 €	1 544,0 €	1 233,8 €	1 233,8 €	1 233,8 €	1 233,8 €	1 916,2 €	3 094,9 €	3 467,1 €	- 781,5 €	26 803,6 €
22	Salle Monplaisir	200	5 084,5 €	3 557,2 €	2 747,0 €	2 375,4 €	2 136,0 €	2 038,6 €	2 100,6 €	1 914,5 €	1 976,5 €	2 038,6 €	3 403,3 €	4 395,9 €	- 933,2 €	32 834,8 €
23	Europe 1	186	- €	- €	- €	- €	1 417,9 €	2 550,9 €	2 647,1 €	2 647,1 €	2 771,1 €	2 895,2 €	4 073,9 €	4 818,3 €	- 407,3 €	23 414,1 €
41	GS Voltaire	275	4 974,2 €	3 919,6 €	3 572,3 €	2 731,7 €	2 167,2 €	2 120,6 €	2 120,6 €	2 120,6 €	2 120,6 €	2 244,7 €	3 423,4 €	4 291,9 €	- 633,3 €	35 174,1 €
53	Résidence Bejeau	22	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	569,5 €	1 902,9 €	1 902,9 €	- 140,7 €	4 234,5 €
58	Les terrasses d'île de France	400	10 156,5 €	8 343,3 €	8 216,7 €	7 977,2 €	4 674,5 €	3 953,0 €	3 953,0 €	3 766,9 €	3 953,0 €	5 255,8 €	6 992,8 €	7 985,3 €	- 2 336,8 €	72 891,3 €
65	ADOMA - Résidence Les Moulins	134	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 276,4 €	3 143,4 €	3 019,3 €	4 446,1 €	5 128,5 €	5 500,7 €	- 619,2 €	21 895,0 €
70	VDL Bât bas 1 et 2 ; Tour les Pavots	1280	32 265,2 €	24 759,0 €	24 510,8 €	22 513,9 €	16 954,3 €	13 220,5 €	13 220,5 €	12 352,0 €	13 468,6 €	15 888,0 €	24 324,7 €	27 736,6 €	- 7 507,4 €	233 706,6 €
71	TA Bâtiments bas et Tour Gabriel Baron	1750	39 177,4 €	28 129,0 €	28 203,4 €	26 282,8 €	20 806,4 €	16 472,6 €	16 534,6 €	15 976,3 €	16 968,9 €	21 559,5 €	29 127,7 €	31 361,0 €	- 7 867,4 €	282 732,2 €
72	GS Paul Valery	155	5 730,0 €	3 974,4 €	3 744,9 €	2 882,6 €	1 292,0 €	1 210,2 €	1 195,3 €	1 195,3 €	1 195,3 €	1 319,3 €	3 242,4 €	3 862,8 €	- 1 009,2 €	29 835,4 €
73	Résidence Corbeille d'Argent	350	7 233,7 €	6 215,8 €	5 813,8 €	5 498,6 €	4 451,5 €	3 668,0 €	3 195,3 €	3 133,2 €	3 443,4 €	4 498,0 €	5 986,8 €	6 235,0 €	- 1 650,2 €	57 722,9 €
74	Lycée/Collège Mounier / Lurçat	460	12 637,8 €	9 543,5 €	8 001,3 €	7 517,5 €	4 663,9 €	3 671,3 €	3 547,2 €	3 547,2 €	3 671,3 €	4 787,9 €	9 006,3 €	9 998,9 €	- 2 325,3 €	78 268,9 €
	TOTAL	8242,8	212 467,6 €	155 680,2 €	147 134,3 €	129 530,0 €	90 061,8 €	76 613,6 €	77 002,3 €	76 263,8 €	80 792,3 €	100 716,7 €	158 625,9 €	180 214,1 €	- 44 193,3 €	1 440 909,3 €

Annexe 6 – Compte d'exploitation 2024 et prévisionnel 2025

BUDGET / PREVISION / REALISE	1	2	3	3	4
	REALISE	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET
Année	2022	2023	2024	2024	2025
Date de début d'exercice	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2024	01/01/2025
Date de fin d'exercice	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2025

Nombre de MWh vendus Sous-stations	1 386	5 577	11 646	14 000	14 685
Nombre d'URF	1 006	4 698	8 243	9 087	8 923

R1 (base consommation)					
MWh	1 109	4 461	9 317	11 200	11 748
R1 biomasse unitaire €HT/MWh	30,11	36,64	37,73	37,50	39,16
Sous-total R1 Biomasse €HT	33 389	163 480	351 516	420 000	460 011
MWh	277	892	2 329	2 240	2 937
R1 gaz unitaire €HT/MWh	96,12	222,70	140,23	228,26	120,53
Sous-total R1 Gaz €HT	26 644	198 711	326 626	511 300	353 989
Sous-total R1 autre (à préciser)					
Sous total R1 €HT	60 033	362 191	678 141	931 300	814 000

R2 (base URF ou Puissance Souscrite)					
Nombre d'URF ou Puissance Souscrite	1 006	4 698	8 243	9 087	8 923
Avoir / insuffisances €HT					-5 000
R2.1 unitaire €HT/URF	9,79	12,37	18,22	13,33	18,22
Sous-total R2.1 (Electricité de fonctionnement) €HT	9 851	58 100	150 207	121 128	162 592
R2.2 unitaire €HT/URF	40,41	49,75	47,07	46,74	47,09
Sous-total R2.2 (exploitation, maintenance, gestion) €HT	40 665	233 696	388 010	424 719	420 142
R2.3 unitaire €HT/URF	14,82	15,95	16,44	16,52	16,65
Sous-total R2.3 (Gros Entretien et Renouvellement) €HT	14 910	74 917	135 529	150 115	148 563
R2.4 unitaire €HT/URF	10,80	10,80	10,80	10,80	10,80
Sous-total R2.4 (Investissement) €HT	10 869	50 734	89 023	98 138	96 363
Sous total R2 €HT	76 294	417 446	762 768	794 100	822 700

R1 et R2 spécifique ALH <i>Secondaire</i>					
R1 spécifique ALH uniquement secondaire €HT	11 523	104 245	230 073	273 300	224 200
R2 spécifique ALH uniquement secondaire €HT	2 867	29 025	66 936	72 100	82 200
Sous-total Recette spécifique ALH <i>Secondaire</i> €HT	14 390	133 270	297 008	345 400	306 400
Exportation de chaleur					
Quantités exportées MWh					
Prix unitaire €/MWh					
Sous total Exportation de chaleur	0	0		0	
Ticket de raccordement au réseau €HT	1 168	13 230	32 782	30 000	61 800
Subvention d'investissement €HT	8 058	198 873	289 753	351 700	321 500
Transfert de charges €HT	115 908	96 461	24 715	65 600	33 300
Revente stock fuel en fin de contrat €HT					
autres recettes (refacturation chaleur Soccram, bouclier, etc.,) €HT	980	79 433	132 735		
contribution collectivité €HT	14 805	16 020	19 755	19 800	19 800

TOTAL PRODUITS €HT	291 637	1 316 924	2 237 657	2 537 900	2 379 500
Prix MWh € HT	98,36	139,80	123,73	123,24	111,45

BUDGET / PREVISION / REALISE	1	2	3	3	4
	REALISE	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET
Année	2022	2023	2024	2024	2025
Date de début d'exercice	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2024	01/01/2025
Date de fin d'exercice	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2025
Combustibles					
Coût unitaire biomasse			38,52		38,53 €
Quantité (MWh PCI)			11 184		16 234
Sous-total biomasse	0	144 129	430 821	272 300	625 500
Coût unitaire GAZ			140,76 €		125,06 €
Quantité (MWh PCI)			3 282		2 151
Sous-total gaz	0	250 162	461 957	707 400	269 000
Coût unitaire Chaleur			76,14 €		
Quantité (MWh PCI)			291		
Sous-total Chaleur	351 707	323 696	22 136	200 900	
			103,43 €		
			328,00		
Achat Chaleur Soccram + Stockage			33 926		
Provision / Régularisation comptable			56 035		
Sous-total coûts énergétiques (charges R1)	351 707	717 987	1 004 875	1 180 600	894 500

Electricité					
P1' DALKIA			75 225		88 400
Electricité SST ALH			15 654		21 000
Provision / Régularisation comptable			4 752		
Sous-total charges d'électricité force motrice (charges R2.1)	2 100	39 912	95 631	159 400	109 400

Personnel (rémunération + charges sociales)	32 256	78 249	64 457	75 100	58 400
dont encadrement	32 256	61 814	61 848	75 100	
dont agents d'exploitation					
dont personnel en insertion					
interim sur individuels		16 435	2 608		
Autres consommables	0	1 607	476	0	0
dont eau		879			
dont produits de traitement					
dont fournitures et entretien courant					
traitement des cendres					
ligne internet		728	476		
Subdélégation d'exploitation	10 111	396 616	538 184	276 300	409 000
dont exploitation réseau et chaufferie	2 394	354 713	534 964	276 300	398 800
dont autres (à détailler)	7 717	41 903	3 220		10 200
Sous traitance d'exploitation	19 379	23 431		5 800	0
dont exploitation	980			800	
dont contrôles réglementaires	0				
dont autres (utilitaires, machines, outils)	18 399	23 431		5 000	

BUDGET / PREVISION / REALISE	1	2	3	3	4
	REALISE	REALISE	REALISE	BUDGET	BUDGET
Année	2022	2023	2024	2024	2025
Date de début d'exercice	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2024	01/01/2025
Date de fin d'exercice	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2025
Assurances	108	27 497	39 686	37 800	50 000
<i>dont assurance dommage ouvrages</i>	108	27 497	39 686	37 800	50 000
<i>dont assurance Concepteur Non Réalisateur</i>					
<i>dont assurance tous risques chantiers</i>					
<i>dont assurance dommages aux biens</i>					
<i>dont assurance responsabilité civile d'exploitant</i>					
<i>dont autres assurances le cas échéant</i>					
Impôts et taxes	0	0	36 000	36 000	37 100
<i>Taxe foncière</i>	0	0	20 000	16 000	20 600
<i>CET</i>			16 000	20 000	16 500
<i>Autre (à préciser)</i>					
Frais généraux	153 441	133 461	61 715	102 600	70 300
<i>dont frais structure</i>	533				
<i>frais structure</i>	37 000	37 000	37 000	37 000	37 000
<i>Transfert de charges</i>	115 908	96 461	24 715	65 600	33 300
Charges globales de la gestion des individuels ALH	0	65 744	120 582	149 700	119 100
<i>Secondaire R2.1, R2.2, R2.3</i>		19 144	31 482	46 100	42 500
<i>autres (Préciser)</i>		46 600	89 100	103 600	76 600
Redevances versées au délégant	7 096	17 526	27 695	17 500	20 000
<i>Occupation du domaine public</i>	7 096	17 526	27 695	17 500	20 000
<i>Part variable liée au chiffre d'affaires</i>					
<i>Part variable sur résultat cumulé</i>					
Sous total charges d'exploitation (charges R2.2)	222 391	744 131	888 794	700 800	763 900
Dépenses de GER Primaire	0	47 960	59 015	120 000	60 000
Dépenses de GER Secondaire	0	2 207	3 436		4 900
Sous total charges de gros entretien renouvellement (charges R2.3)	0	50 167	62 451	120 000	64 900
Charges relatives aux investissements (R2.4)					
<i>dont amortissement technique</i>	10 264	288 744	446 408	453 500	461 400
<i>charges financières de l'emprunt</i>	0	96 105	161 232	156 300	306 700
<i>charges financières autres frais</i>		3 614	36 450	5 100	5 000
<i>Ticket MéoRéso</i>	16 415	16 414	16 414	16 400	16 400
Sous total charges relatives aux investissements (R2.4)	26 679	404 877	660 503	631 300	789 500
TOTAL CHARGES	602 877	1 957 074	2 712 254	2 792 100	2 622 200
RESULTAT BRUT	-311 240	-640 150	-474 597	-254 200	-242 700